

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 19 décembre 2022, à 20 h, suivant avis de convocation signifié au moins 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Vincent Bérubé

M. Guillaume Dufour

M^{me} Emilie Dionne

M^{me} Marie-Claude Godin

M. Mario Guignard

M. Simon Fissette

M. Steve Leclerc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Cédric Gagnon, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, M^{me} Danielle Caron, greffière, et M^e Bastien Gaudet, greffier adjoint.

Moment de réflexion

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses consoeurs et confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

Adoption de l'ordre du jour

318-2022 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que proposé.

Prévisions budgétaires 2023 - Adoption

Après qu'il soit procédé par M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à la lecture d'un document intitulé « Budget 2023 – Les faits saillants ».

319-2022 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2023, telles que déposées, prévoyant les revenus, dépenses, autres activités financières et affectations suivants :

REVENUS

Taxes	6 156 419 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 606 877 \$
Quotes-parts	
Transferts	654 815 \$
Services rendus	1 331 772 \$
Imposition de droits	111 000 \$
Amendes et pénalités	53 300 \$
Intérêts	55 000 \$
Autres revenus	162 240 \$
Total des revenus	10 131 423 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 708 324 \$
Sécurité publique	1 061 095 \$
Transport	1 182 296 \$
Hygiène du milieu	1 873 979 \$
Santé et bien-être	157 750 \$
Aménagement, urbanisme et développement	737 374 \$
Loisirs et culture	1 875 489 \$
Frais de financement	225 615 \$
Total des dépenses de fonctionnement	8 821 922 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de capital sur la dette à long terme	853 500 \$
Transfert aux activités d'investissement	456 001 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulés non affectés	(0 \$)
--------------------------------	---------

**Total des dépenses de fonctionnement,
autres activités financières et affectations** 10 131 423 \$

Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 - Adoption

320-2022 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 tel que proposé, prévoyant des dépenses totales de 9 842 201 \$.

Publication d'un document explicatif

321-2022 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Emilie Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif sur les prévisions budgétaires 2023 et sur le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 soit publié dans le journal Le Placoteux en lieu et place de la distribution à chaque adresse civique.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la publication du document explicatif, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2022.

Isabelle Lemieux, trésorière

Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

322-2022 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité
des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20h10.